

LE LIEN EYSINAIS

Association

A.P.E.A.

Alliances pour Eysines d'Abord

www.a-p-e-a.org

Majorité présidentielle

N°17 Octobre 2007

Édito du Président Jean ETCHEPARE



Les élections présidentielle et législatives ont permis de mettre en place un nouveau gouvernement dont l'une des caractéristiques essentielles est d'avoir inauguré une nouvelle façon de diriger la France en faisant appel aussi à des personnalités n'appartenant pas à la famille politique traditionnelle du centre et de la droite républicaine. Cette volonté d'ouverture,

est la marque originale du Président Sarkozy d'entraîner derrière lui des hommes et des femmes qui seront capables malgré leur différence mais grâce à leur complémentarité, de conduire dans les meilleures conditions, notre pays dans le 21^e siècle, c'est-à-dire dans un monde plus globalisé, planétarisé.

Une des problématiques à l'ordre du jour est celle liée à l'environnement et plus particulièrement celle concernant les gaz à effet de serre (GES) qui seront l'objet de toutes les attentions lors du futur Grenelle de l'environnement. Une vaste consultation va être lancée via en particulier les nouveaux moyens de communication dont internet.

Comme nous sommes tous concernés, nous devons répondre aux multiples interrogations qui ne tarderont pas de venir. A ce propos L'A.P.E.A. organise un dîner-débat le 9 novembre, 20 h, au restaurant LE LIMANCET à Eysines (cf. p.4), sur le thème de "L'urgence écologique et du développement économique" avec plus particulièrement en ligne de mire les "ECOTECHNOLOGIES".

Au niveau de la commune, d'autres problèmes devront être résolus. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons dans ce LIEN un questionnaire qui aborde une gamme plus large, de vos préoccupations. Je compte sur vous pour y consacrer quelques instants qui ne seront pas vains car cette nouvelle source d'informations viendra enrichir les débats à venir lors des prochaines consultations municipales. Nous mettrons les résultats en ligne sur notre site www.a-p-e-a.org. Ils seront ainsi à la disposition de chacun.

Que voulez-vous à plus ou moins long terme pour notre commune ? Participez, donnez-nous votre avis, vous avez la parole, en répondant au QUESTIONNAIRE de L'A.P.E.A.

Jean ETCHEPARE

Plaine des sports du Pinsan



1976

Inauguration de la Plaine des Sports du PINSAN* le 08 /09 / 1976, en présence du député maire Guy Antoune.



Les tribunes du foot



Les tennis et dans le fond, le chantier de construction de la piscine. La création de la Plaine des sports du PINSAN ne peut s'inscrire au bilan du maire actuel.

*cf. Mag'Eysines de juin 2003, Le LIEN EYSINAIS de janvier 2004, Sud-Ouest du 8 août, et rectificatif partiellement erroné du 15 août : courts de tennis, terrain de foot et piscine (en chantier) étaient déjà là. Il est permis de s'interroger quant aux sources de Sud-Ouest.

Merci à tous les Eysinais de répondre au QUESTIONNAIRE par quartier

À PROPOS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Fréquemment, l'exercice du pouvoir passe par la rétention de l'information, voire son altération. Eysines n'est pas épargnée. Ce fut encore le cas, lors du dernier conseil municipal.

Guillotine : machine à raccourcir les textes
D'une façon très rituelle, la séance débute par nos nombreuses demandes rectificatives du Compte Rendu du conseil municipal précédent. Ces demandes étant rejetées : **l'opposition unie vote contre**, et, refuse de signer. C'est ainsi, par exemple que la remarque pertinente, faite lors du précédent conseil concernant les multiples subventions accordées par la commune au comité des mondes (14500€, soit plus de 10% de son budget) a été guillotinée !

Raspa: Un pas en avant deux en arrière
La surprise est venue cette fois dans la décision de supprimer, sans pouvoir obtenir la moindre explication, le point 19 de l'ordre du jour qui figurait pourtant dans les documents adressés huit jours avant le conseil. Vous pouvez vérifier sur le site de l'A.P.E.A (www.a-p-e-a.org) qu'il s'agit de travaux concernant «l'aménagement paysager avenue de l'Hippodrome et de la place Florale». Pourquoi un tel revirement alors que la commission d'appel d'offre avait attribué les différents marchés ? Il faut croire qu'une mauvaise habitude a des difficultés à se perdre. Dans ce même quartier lors de la précédente mandature lorsqu'il s'est agi d'attribuer les marchés pour l'extension du DOJO, l'opposition s'est aperçue que le terrain prévu pour cette extension appartenait toujours aux co-lotis* ! Moralité l'extension a été

réalisée lors de la mandature suivante, un peu plus tard mais inévitablement plus chère ! Nous re-voilà dans la même situation, car il s'agit d'aménager ici aussi, deux squares appartenant aux co-lotis ! Où est le droit de propriété à Eysines ?

Pour masquer cette désagréable déconvenue le maire s'est empressé de nous lire le rapport de fin d'observation,



effectué par la Chambre Régionale des Comptes. Tout va très bien à Eysines, dès lors qu'on tente volontairement d'oublier des sujets qui ont pu fâcher, comme celui de l'A.C.A.E.

Amnésie : oublié involontaire...

L'amnésie rode autour de cette municipalité. On a pu s'en rendre compte lors de la lecture du dossier 24 de l'ordre du jour. Il s'agissait de donner le nom d'un ancien conseiller Monsieur Michel Gelez à la maison des ateliers, ce qui a été voté à l'unanimité. Quel désarroi de la majorité, après la lecture faite de cette décision, par la conseillère générale, quand l'opposition a du rappeler que Michel Gelez était encore membre de son conseil élu en 1995, et non pas élu pour

la dernière fois en 1989, comme affirmé. Cet incident est d'autant plus regrettable qu'il s'est produit devant Madame M. Gelez et que le maire a tenté de mettre en doute notre rectification.

Perte de mémoire qui les a conduit aussi à faire main basse sur le Pinsan, utilisant Sud-Ouest au mois d'août, pour faire croire à la population qu'ils étaient les géniteurs de l'héritage légué en fait par la municipalité précédente. (Cf. photos p.1).

Pollution : La JALLE abandonnée

Si des analyses contrôlent la qualité de l'eau que nous buvons, il n'en est rien au niveau des eaux de la Jalle. Que fait donc l'adjoint en charge de l'environnement ? Il se contente de lire le rapport annuel du SIJALAG ex-Jalle rivière propre !

Question orale : les BUS, rue J. LAHARY

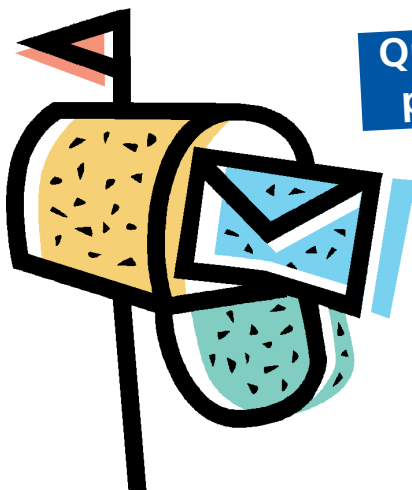
L'accroissement du nombre de bus (lignes, fréquences et tailles), y a décuplé la dangerosité créant des difficultés pour les riverains. Voici encore un exemple de bon projet a priori, qui se transforme en cauchemar par manque de réflexion. Il nous a été répondu qu'ils commençaient à y réfléchir.

Quant au tramway, on peut déjà lire dans le Mag'Eysines que c'est la faute à l'ÉTAT s'il prend du retard pour desservir Eysines. Surprenant cette façon élégante de se décharger de ses responsabilités. L'article de S. Pèletan qui fait suite enrichira ce propos.

**co-propriétaires d'un lotissement*

Philippe CAZEAU - 06 62 06 48 26

URBANISME - ACTION ÉCONOMIQUE - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CCAS



Questionnaire par quartier



Comment voyez-vous votre commune à l'horizon 2012 ? Participez et répondez au QUESTIONNAIRE par quartier.

DE L'ART DE S'AFFRANCHIR DE SES OBLIGATIONS ou l'histoire d'un spécialiste de l'action par procuration



Je vais vous raconter l'histoire d'un élu qui délègue ses responsabilités alternativement sur ses concitoyens ou sur d'autres collectivités afin de ne jouir que du meilleur de sa charge. J'illustrerai mon propos par deux exemples manifestes et concrets qui vous permettront de mieux cerner la méthode déployée. Ainsi, en dépit de nos demandes récurrentes, Monsieur le Maire refuse de mettre en œuvre des procédures négociées en matière de marchés de travaux* et préfère «collectionner» l'infructuosité et accumuler les avis d'appel public à la concurrence au risque de lasser les entreprises et surtout au détriment des finances communales. En effet, ces consultations répétitives ont un coût substantiel pour la collectivité. Ce que Monsieur le Maire appelle ironiquement «**le prix de la transparence**». Pourtant, d'avis d'experts, sur le plan de la transparence, les marchés négociés peuvent être quasi équivalents aux appels d'offres pourvu que le pouvoir adjudicateur (en l'occurrence le maire) prenne soin de consigner par écrit les différentes étapes de la négociation et leur contenu essentiel afin d'attester de l'égalité de traitement des candidats et du respect des principes fondamentaux de la commande publique. Mais cela est certainement jugé trop pénible et délicat par la majorité en place qui préfère dilapider l'argent du contribuable afin d'assurer sa soi-disant sécurité morale. Dormez tranquilles chers concitoyens, votre argent sert non pas à enrichir le patrimoine communal mais simplement à garantir la tranquillité d'esprit du premier magistrat. D'autre part, de l'avis même de Monsieur le Maire, la Communauté

Urbaine de Bordeaux (CUB) est un partenaire majeur pour Eysines. De nombreux projets structurants pour la commune seront réalisés avec son concours tant financier qu'organisationnel. Il s'agit notamment de la zone d'aménagement concerté de Carès, du cimetière de proximité, des zones d'activités de Mermoz et de Balan et de l'aménagement du Centre Bourg. Si la prise en charge de la majorité des investissements communaux par la CUB est une excellente stratégie; elle doit s'opérer dans le strict respect des politiques municipales et en veillant à l'articulation des pouvoirs entre les deux entités. La manne communautaire ne doit à aucun moment être utilisée comme paravent à l'action municipale sinon cela reviendrait à un déni total de l'échelon communal et des compétences y restant attachées. Une telle conception serait fortement dommageable et reviendrait à une dilution des responsabilités au sein des deux exécutifs. Or, cette approche n'est pas souhaitable notamment au regard des enjeux financiers. Pour la seule année 2006, l'enveloppe communautaire allouée à la commune d'Eysines uniquement en dépenses de voirie mandatées était de 1 224 417 € (Source: rapport d'activité 2006 de la CUB). Conséquent, n'est-ce pas ? Il convient donc que Monsieur le Maire cesse de «s'abriter sous le parapluie communautaire» et qu'il prenne ses responsabilités en conservant ses prérogatives et les aléas qui les accompagnent. A la lecture de ces deux exemples, je pense que, comme nous, vous aurez percé à jour la tactique de Monsieur le Maire qui depuis trente ans se dédouane de ses obligations en les confiant à d'autres et en transférant les risques inhérents. **IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE...**

**procédure organisée par les articles 65 et suivants du Code des marchés publics pour les marchés de travaux dont le montant est inférieur à 5 270 000 Euros HT.*

Sandrine PELETAN

05 56 28 12 28 / 06 73 96 20 68 - s.peletan@voila.fr

FINANCES – SPORT ANIMATION – OMS – CEPAJ – MARCHÉS PUBLICS

À QUAND LA CHARTE D'ÉCOLOGIE URBAINE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE D'EYSINES



Amoins que la municipalité de gauche ne nous réserve une charte quelques semaines avant les prochaines élections municipales, histoire de remplir leur catalogue... Mais je suis certain que les Eysinaises et Eysinais ne sont pas dupes sur ce sujet.

Comme d'habitude, si projet il y a, les élus de l'opposition seront écartés d'une éventuelle concertation ; une fois de plus la majorité pourra annoncer que l'opposition n'a pas d'idée...

Pourtant contrairement à ce qu'il lui plaît à faire croire, pour nous l'avenir ainsi que nos objectifs sont clairs et stratégiques. Nos principales préoccupations seront les économies d'énergie avec des solutions alternatives, la préservation de la ressource en eau, le respect des équilibres naturels, la prévention et une meilleure gestion de nos déchets, etc... Nous agirons rapidement pour mettre en œuvre : mobilisation, ouverture, pilotage et évaluation

Tout d'abord nous mobiliserons les services de la commune ; la réussite de cette charte ne peut se concevoir sans l'adhésion de l'ensemble du personnel municipal. Pour cela la ville sensibilisera et formera ses agents. Sous l'égide du Maire, la création d'un comité de pilotage du projet de la politique d'écologie urbaine, associant tous les groupes du conseil municipal, se réunira pour décider des orientations et valider le programme d'actions. La création également d'un conseil consultatif à vocation participative, constitué de 3 collègues (élu, société civile et

personnalités qualifiées) validera les démarches, les résultats et les orientations futures de la charte et l'enrichira de ses propositions. Plusieurs modalités de consultation des habitants seront mises en place pour compléter ce dispositif.

Présentation et discussions dans chaque conseil de quartier (qui seront ouverts à tous les habitants, contrairement à la configuration actuelle où seuls les personnes retenues sont admises) ; mise en place d'ateliers thématiques, forum, Internet,...

La lutte contre les nuisances sonores. Mise en place et remplacement du parc automobile de la municipalité, par des véhicules propres. Le développement d'utilisation d'énergies propres et renouvelables La construction (bâtiments communaux) ne se fera qu'en respectant l'environnement pour ses propres réalisations et incitera les grands opérateurs à adopter cette démarche. Sans attendre, un certain nombre d'actions peuvent cependant être entreprises dès maintenant, dans le domaine de l'éducation des enfants à l'environnement, de la sensibilisation des habitants et l'incitation à la prise de responsabilités des acteurs du développement de la ville.

C'est ce que je pourrais proposer si j'y étais invité ; l'écologie est l'affaire de tous, sans exclusion. L'avenir de nos enfants en dépend, ne jouons pas avec ! La majorité de gauche pourrait s'inspirer du Président Sarkozy et pratiquer l'ouverture. Mais je crains qu'étant proche de la fin de cette mandature, il ne soit trop tard pour cette majorité pour pratiquer la démocratie participative. Un nouveau destin s'offre à notre ville ; et avec toutes les Eysinaises et les Eysinais, tout devient possible...

Johnny CARON - 06 81 26 50 37 - johnny.ump@free.fr

ÉDUCATION – ACTIVITÉS PERI et POST SCOLAIRES – ENVIRONNEMENT – TRAVAUX COMMUNAUX

AMÉNAGEMENT ET ÉCONOMIE : L'AFFAIRE DE TOUS



Les pistes cyclables eysinaises servent surtout à des personnes étrangères à la commune car elles n'ont pas pour but la circulation inter quartiers, mais sont plus propices aux loisirs.

A l'heure des préoccupations écologiques ne vaudrait-il pas mieux faciliter l'usage du vélo pour nos déplacements urbains, pour essayer de pallier le tout voiture, et avoir un geste éco-citoyen. (cf. : avenue de Pauillac, où ce n'est pas une réussite). A quand une liaison

Centre Bourg - Pinsan promise depuis 3 ans ?

A propos du nouveau cimetière de Bois Gramond, auquel la CUB participe à hauteur de 70% on peut se poser la question de savoir à qui il va être destiné, aux habitants d'Eysines ou à ceux de la CUB ?

Dans les années précédentes, il était autorisé aux propriétaires de brûler les déchets de jardin, uniquement pendant la période d'hiver, pour alléger le ramassage des débris verts. Il semblerait qu'aujourd'hui cette pratique soit interdite sur l'ensemble de la commune. La municipalité ne pourrait-elle pas permettre de faire du feu, avec l'accord des pompiers, sur des zones peu urbanisées ?

La municipalité a agrandi la mairie sous prétexte que la population avait beaucoup augmenté, et pour répondre à ses besoins. Rappelons quelques chiffres en 1977 : 15 000 habitants, 30 ans après, soit la durée des mandats successifs de Pierre Brama : 20000 habitants. Etait-ce bien raisonnable d'investir 2 millions d'euros dans une nouvelle mairie ? (surtout d'un goût discutable)

La municipalité se vante de créer «des espaces verts toujours plus nombreux» destinés à la promenade des habitants des différents quartiers de la commune. Cela est très bien. Ces espaces qui étaient privés avaient l'avantage d'être déjà ouverts à tous, exemple le bois de la Lesque, où on allait chercher des champignons, sans que cela coûte aux contribuables. De plus les propriétaires acquittaient l'impôt foncier, ce qui faisait des revenus pour la commune alors qu'aujourd'hui ces mêmes espaces seront à sa charge en entretien et gardiennage.

Si l'utilisateur peut en être satisfait, toutefois il y a un manque à gagner pour la commune et des frais supplémentaires de fonctionnement, on n'est pas contre mais tout cela a un coût.

Joëlle COULON

06 80 67 22 48 / 05 56 28 98 70 - joellecoulon2@wanadoo.fr

AFFAIRES SOCIALES – PERSONNES AGÉES – CULTURE ET JEUNESSE – CEPAJ – CEAC

VIE DES QUARTIERS *Eysinoff*

Eysinais, Eysinaises, vous avez sûrement oui-dire que nos chers dirigeants s'apprêtaient à réhabiliter l'avenue de l'hippodrome. Le détail qui m'a interpellé, si nous pouvons appeler cela un détail, c'est que les travaux de cette dite avenue se limitent au quartier de Migron. Posons-nous la question, pourquoi il n'y a que ce tronçon qui a été frappé par la bonne grâce des services de l'urbanisme de la mairie d'Eysines ? Je ne voudrais pas avoir des pensées permissives, mais tout laisse croire que l'influence d'un élu habitant le quartier a favorisé cette décision. Soit dit en passant, l'avenue de l'Hippodrome commence route du Médoc et finit à La Forêt. Au vu de l'environnement de ce secteur, nous avons peine à croire qu'il faille une rénovation. Encore un investissement qui n'est pas justifié, nous retrouvons le même cas de figure que pour le rond-point qui se trouve en bout de la rue du Champ de Courses. Ne vaudrait-il pas mieux réhabiliter des secteurs plus nécessiteux que de favoriser l'appétence de certains. Chers Eysinais, Eysinaises, méditez sur cette dernière phrase et surtout allez à la mairie pour demander des explications.

Claude OLAZABAL

VIE ASSOCIATIVE

LOTO

Notre prochain LOTO aura lieu dimanche 4 novembre, à partir de 15 h dans la salle (ex-polyvalente) du Vigean, nous vous y attendons nombreux.

DÎNER-DÉBAT

Nous organisons un dîner-débat le **9 novembre, 20 h**, au restaurant LE LIMANCET à Eysines, sur le thème de «l'urgence écologique et le développement économique» animé par Thierry CHAMBOLLE, auteur d'un rapport ministériel ; inscrivez-vous dès que possible (coordonnées APEA ci-dessous). Consultez aussi notre site pour plus de détails sur la vie de l'association : www.a-p-e-a.org

BULLETIN D'ADHÉSION



SI VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES, OU SI TOUT SIMPLEMENT VOUS SOUHAITEZ DIALOGUER AVEC NOUS, COMPLÉTEZ CE BULLETIN ET RETOURNEZ-LE AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION :

APEA - 11, Route de Pauillac, 33320 Eysines - E-mail : infos@a-p-e-a.org - Site : www.a-p-e-a.org

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

..... TÉL.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

VIE COMMUNALE

Les transports en commun vous paraissent-ils suffisants et appropriés ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	1
Vos souhaits :			
.....			
La date de 2015 pour l'arrivée du tramway à Eysines, vous convient-elle ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	

Les équipements culturels et sportifs vous donnent-ils satisfaction ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	2
Vos suggestions :			
.....			

Le nombre de places en crèche est-il suffisant ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	3

Les équipements scolaires vous conviennent-ils totalement ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	4

Etes-vous suffisamment consultés sur les projets communaux ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	5
Si non, quelle concertation imagineriez-vous ?			
Par exemple au Bourg d'Eysines : • Le plateau			
• Plateau de Carés			

Selon vous, la ville d'Eysines est-elle assez dynamique ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	6
Dans une échelle croissante de 1 à 10, comment noteriez vous le dynamisme de la ville d'Eysines ?			
Quelle(s) animation(s) souhaitez vous pour la commune ?			
.....			

Les différents quartiers sont-ils bien traités ?			7
Le Bourg OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	- Le Vigean OUI <input type="checkbox"/>	
Le Grand Louis OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	- La Forêt OUI <input type="checkbox"/>	
Où situez-vous le Centre d'Eysines ?			
<i>(Soulignez votre quartier)</i>			

Selon vous, l'environnement dans lequel vous vivez			8
doit-il être une des préoccupations de la commune ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	

Les manifestations culturelles municipales proposées vous intéressent-elles ?			9
au Théâtre Jean Vilar ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
à la Salle du Vigean ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	

Trouvez vous les bâtiments publics adaptés pour les personnes à mobilité réduite ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	10
Vous sentez-vous en sécurité à Eysines ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	11
Que pensez-vous de la politique communale d'acquisition foncière à Eysines ?			12
Faut-il accroître le nombre de logements sociaux dont la proportion est aujourd'hui supérieure à 27% ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	13
Les commerces de proximité sont-ils suffisants : - dans votre quartier ? - dans la commune de façon générale ?	OUI <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	14
Comment voyez-vous la commune d'Eysines en 2012 ?			15
Etes vous favorable à l'extension de l'aéroport ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	16

SITUATION DE FAMILLE ET ACTIVITÉ

Vie en couple	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Célibataire	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Combien avez-vous d'enfants d'âge scolaire?		
Travaillez-vous à Eysines?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si non, dans quelle commune?		
Les services eysinais d'aide à la recherche d'un emploi sont-ils efficaces?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si vous êtes retraité, qu'aimeriez-vous trouver à Eysines ?		
Quel moyen de transport utilisez-vous de façon générale? • voiture <input type="checkbox"/>	• bus <input type="checkbox"/>	• deux roues <input type="checkbox"/>

VOS REMARQUES ET PRÉOCCUPATIONS

Avez-vous rencontré un problème important sur la commune ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Si oui, lequel ?		
Avez-vous une suggestion à faire ou une attente particulière ?		